



Séparation de biens achetés en commun

Par **Katy**, le **21/10/2009** à **11:31**

Bonjour,

Je me suis séparée de mon conjoint, il y a de ça un an et nous avons un véhicule en commun. Il refuse de le mettre en vente ou de me verser 50% de sa valeur. Quels sont mes droits ? Comment puis-je récupérer la part qui m'appartient ?

merci pour votre réponse